LA GAZETTE DU THUIT

N°28
août 2023

Bulletin Municipal de la Commune du Thuit de l'Oison

Toutes les infos de la rentrée scolaire page 3

Repas des Aînés page 8

EDITO

Chères administrées, Chers administrés,

L'année scolaire s' est terminée laissant place à la nouvelle qui arrive à grands pas. Entre ces deux temps forts, les travaux de rénovation de la 12e classe à l'école primaire ont pu avoir lieu. Le projet d'école flexible se met en place, nous tenons à remercier les enseignants, le personnel encadrant… pour leur implication et leur innovation.
Les pratiques du sport, de la culture, de la musique… sont des apprentissages importants pour les petits et les grands, nous vous donnons rendez-vous au forum des associations le samedi 9 septembre.

Une autre date importante à retenir : les 5 ans d'ouverture de la Médiathèque ! A cette occasion, une semaine anniversaire autour du jeu de société est prévue à compter du 23 septembre.

Le site du château du Bosc Féré a été vendu début juillet, les acquéreurs soucieux du bien-être et de l'écologie vont, nous en sommes certains, rendre ce lieu plus beau et chaleureux.

La case commerciale de l'agence immobilière est en vente, la commune s'en porte acquéreur. L'enjeu est de pouvoir avoir des locaux en cas de demande que ce soit pour le commerce ou la santé.

Les multiples agressions, cambriolages… nous amènent à réfléchir sur l'éventualité de mettre en place la vidéoprotection sur la commune. Des demandes de subventions ont été faites. Nous vous invitons à nous transmettre vos remarques sur ce projet qui sera tout d'abord le vôtre.

Nous tenons à remercier toutes les associations et leurs bénévoles, leur temps et leur énergie passés pour rendre heureux les autres sont une ressource très importante pour notre commune et son vivre ensemble. Ces temps d'échange, de partage, de rire sont certainement l'une des plus grandes richesses du Thuit de l'Oison !

Nous vous souhaitons une belle rentrée et vous retrouverons lors du repas des Aînés, des animations de Noël et autres manifestations à venir.

Pour le Conseil Municipal,
Le Maire, Gilbert DOUBET.

INFORMATIONS PRATIQUES :

www.thuitdeloison.fr
mairie@thuitdeloison.fr
Facebook : le Thuit de l'oison
Twitter : @lethuitdeloison
02.32.96.00.90

En cas d'urgences :
07.88.35.81.94

CCAS : Tél. : 02.32.96.00.90
Mail : ccas@thuitdeloison.fr

Médiathèque : 09.61.69.86.44
mediatheque@thuitdeloison.fr

Numéros d'urgences :
SAMU : 15, Sapeurs Pompiers : 18
Police Secours : 17

Gestion assainissement SAUR :
02.35.77.86.67 ou 06.04.59.71.39
SITEUR 06.71.88.66.65

Services sociaux et médico-sociaux :
85, rue d'Elbeuf
27520 Grand Bourgtheroulde
Tél. : 02.35.87.70.51
Accueil téléphonique :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Accueil physique : mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et vendredi de 9h à 12h.

Les écoles, toujours une priorité : Les CM2 partent en 6ème :

La Commission Affaires Scolaires a remis à chaque CM2 un dictionnaire français-anglais, une clé USB et un guide du citoyen. Comme à l'américaine, les enfants étaient dotés d'un chapeau qu'ils ont pu jeter tous ensemble pour fêter leur fin d'année scolaire !

Horaires de rentrée 2023/2024 :

Lundi 4 septembre
Maternelle :
8h35 : Rentrée des MS (Mme Bivel) et des GS (Mme Bachelier).
9h00 : Rentrée des MS (Mme Clouet) et des GS (Mme Papillon).
9h30 : Rentrée du 1er groupe de PS (Pour les familles qui ont choisi le 4 septembre).

Élémentaire :
9h00 : CP
10h00 : CE1
10h30 : CE2
11h00 : CM1
11h30 : CM2

Calendrier Scolaire :

Jour de rentrée : lundi 04 septembre
Vacances de la toussaint :
samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre 2023
Vacances de Noël :
samedi 23 décembre au dimanche 7 janvier 2024
Vacances d'hiver :
samedi 24 février au dimanche 10 mars 2024
Vacances de Printemps :
samedi 20 avril au dimanche 5 mai 2024
Pont de l'Ascension :
mercredi 08 mai au dimanche 12 mai 2024
Fin des cours vendredi 05 juillet 2024

Fournitures Scolaires :

Les listes de fournitures scolaires pour les classes élémentaires sont disponibles en mairie ou téléchargeables depuis le site internet : **thuitdeloison.fr**
Les listes de fournitures scolaires pour les classes de maternelle seront fournies à la rentrée.

Transport scolaire :

Les Horaires :

Matin :
- Thuit-Simer Mairie 07:45
- Thuit-Signol École 07:55
- Thuit-Signol – Bosc Féré 08:08
- Thuit-Signol – Moutonnière 08:10
- Thuit-signol – Calvaire Mare Tassel 08:13
- Thuit-Signol – Point du jour 08:15
- Thuit-Signol – Fec 08:20
- Thuit-Signol – École 08:25
- Thuit-Anger – Mairie 08:30
- Thuit-Signol – École 08:40

Soir :
- Thuit-Simer – Mairie 16:15
- Thuit-Signol – École 16:25
- Thuit-Signol – Bosc Féré 16:35
- Thuit-Signol – Moutonnière 16:40
- Thuit-signol – Calvaire Mare Tassel 16:50
- Thuit-Signol – Point du Jour 16:55
- Thuit-Signol – Fec 17:00
- Thuit-Signol – École 17:05
- Thuit-Signol – Mairie 17:10
- Thuit-Signol – École 17:15

Pour plus d'informations :
Nomad.normandie.fr

Tarif des repas du Restaurant Scolaire :

Les membres de la Commission des Affaires Scolaires ont étudié le prix du repas du Restaurant Scolaire. La dernière augmentation date de janvier 2014.
À compter du 1er septembre 2023, les tarifs seront de 3.70 € par repas pour les habitants de la commune et 4.50 € par repas pour les habitants hors commune.

Les travaux de la 12ème classe en images

Le Site du Bosc Féré est vendu !

La commune avait acheté le site du Bosc Féré à la Caisse d'Allocations Familiales du Havre en 2001, il comprenait deux maisons, un château, une chapelle, des bâtiments servant de couchages nommés «ajoncs» et mésanges», une salle polyvalente et une piscine. Ce site parfait pour recevoir des groupes a permis d'édifier la Maison de l'Eau. Pendant plusieurs années la commune a essayé de gérer au mieux les groupes, sorties scolaires, classes découvertes... malgré tous ses efforts pour le maintenir ouvert le vieillissement des bâtiments et le fait que ce métier de l'animation n'est pas celle d'une commune, le déficit chaque année se creusait... Face à ce constat, la Municipalité a dû trouver un partenaire : la Ligue de l'Enseignement de Normandie. Locataire du site à compter de juillet 2020, la Ligue souhaitait investir en repensant les bâtiments et en les rénovant. Néanmoins avec le Covid et le manque de financement ce projet n'a pas abouti, la Ligue a mis fin au partenariat au cours du premier semestre 2022.

La Municipalité s 'est alors posé la question du devenir de ce site prestigieux mais coûteux. Plusieurs destinations possibles : la vente, une demande d'un collectif d'habitants souhaitant édifier une piscine municipale, les services de l'Etat qui souhaitaient y faire un centre pour le Service National Unique... Ces deux derniers projets n'ont pas abouti, le site a été mis en vente.

Le 8 juillet, la vente définitive a été signée pour un montant de 1 million d'euros, les acheteurs sont un couple avec trois enfants. Leur projet : restaurer le site pour y faire de l'événementiel dans la maison de l'Eau qui est insonorisée comme des mariages... proposer une suite nuptiale et des chambres et vivre dans l'une des maisons. Ils proposeront une rencontre avec le voisinage afin de leur montrer ce projet et d'être à leur écoute.
Nous leur souhaitons beaucoup de réussite !

Recensement de la Population :

Le recensement de la population aura lieu sur notre commune du 18 janvier au 17 février 2024. Cette enquête est obligatoire et très importante pour la collectivité, les dotations de l'État notamment sont fixées via ces chiffres.

L'agent recenseur possèdera une carte, merci de lui réserver un bon accueil et de répondre aux questionnaires le plus rapidement possible.
L'INSEE met en place des phases pilote sur 2024 pour la mise en place d'une enquête Familles, nous vous remercions de bien vouloir y participer également. Les données ne seront utilisées que par l'INSEE et ne pourront être utilisées à d'autres fins.

L'affichage change !

Le respect de l'environnement reste l'une de nos priorités, ainsi en séance de conseil municipal il a été décidé de proposer un service dématérialisé pour les affichages légaux et divers. Tout cela pour réduire notre consommation de papier, en promouvant des pratiques d'impression responsables tendant vers une politique zéro papier. Par conséquent, l'affiche numérique est désormais le support principal, que ce soit pour les affichages réglementaires (Conseils Municipaux, Arrêtés Préfectoraux et Municipaux) ou l'affichage évènementiel.
Plusieurs supports sont à votre disposition : site internet, affichage sur l'écran à la Mairie, la newsletter, l'application Mobile Intramuros.
Toutefois, afin de maintenir une communication efficace et accessible à tous, vous pourrez consulter l'ensemble des documents à l'accueil de la Mairie.
Vous trouverez sur l'application Intra-muros l'ensemble des affichages, nous vous invitons à vous y connecter via le QR Code ou le site internet.

Cérémonie Patriotique

La Cérémonie de la Commémoration du 11 novembre aura lieu au Thuit-Signol.
Le rendez-vous est fixé à 11h00 devant le Monument aux Morts.

Le CCAS du Thuit de l'Oison renouvelle l'Activité Physique Adaptée pour les personnes souffrant de certaines pathologies, dès lors qu'un protocole est prescrit par un personnel de santé.
Vous souhaitez participer à cette activité :
Rendez-vous le 15 septembre 2023 à 11 h à la Médiathèque Jean d'Ormesson à Thuit Signol, pour une réunion d'informations.
Suivant votre pathologie, les séances seront adaptées, selon vos besoins, par un éducateur sportif spécialisé.

Les cours se tiennent les mardis de 17h à 18h à la Médiathèque et les vendredis de 11h à 12h en extérieur.
Pour toute inscription, adressez un mail à ccas@thuitdeloison.fr

Pass'Sport 2023

Pour sa troisième année, le dispositif Pass'Sport est renouvelé pour la rentrée 2023-2024. Il permet aux enfants et adultes bénéficiaires d'alléger (de 50 euros) le coût d'une pratique sportive régulière.
Cette aide est disponible jusqu'au 31 décembre.
Plus d'informations sur le site internet de l'Académie de Normandie – Pass'Sport 2023

Quelques rappels importants :

J'aime ma Commune et je respecte les réglementations !

Réglementation sur le bruit :
L'arrêté municipal du 15 juillet 2020 autorise les bruits liés aux travaux de bricolage et de jardinage.
- Du lundi au vendredi inclus de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h30.
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Ils sont interdits en dehors de ces horaires ainsi que les dimanches et jours fériés.
Tout bruit de comportement gênant, produit sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit. Les propriétaires d'animaux doivent prendre les mesures propres à assurer la tranquillité du voisinage.

Les haies en bordure des voies de la commune :
L'arrêté municipal du 6 juillet 2020 impose la taille des haies à l'aplomb des voies de la commune. Les arbres, arbustes doivent être élagués pour empêcher de toucher les réseaux aériens. En cas de non- exécution, la mairie se réserve la possibilité de tailler les haies en facturant au propriétaire ou au locataire.

Rappels sur les tailles de haies :
Les arbres, haies et arbustes en limite de propriété
Les articles 671 et 672 du Code Civil indique que :
-Les arbres dépassant 2m doivent être plantés, au minimum, à 2m de la clôture.
-Les arbres inférieurs à 2m peuvent être plantés jusqu'à 50 cm de la clôture.
La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre.
Il est interdit de couper les branches venant sur votre terrain.
Il est interdit de cueillir les fruits de l'arbre de votre voisin qui dépassent sur votre terrain.
En revanche il est autorisé de ramasser les fruits tombés sur votre terrain.

Interdiction de brûler :
L'arrêté municipal du 12 juin 2020 interdit tout brûlage de déchets verts ou ménagers dans la commune du 1er janvier au 31 décembre. La valorisation des déchets verts en compostage, en paillage, en broyage ou le dépôt en déchetterie doivent être privilégiés.

Déchets sauvages :
Selon l'article R634-2 du Code Pénal, Il est interdit de jeter, de déverser ou d'abandonner ses déchets dans la rue (voie publique ou privée), à l'exception des emplacements, conteneurs, poubelles ou bennes adaptés, sous peine de contravention de la 4ème classe.
Amende minorée : 90 € si paiement dans les 15 jours Amende forfaitaire simple : 135 € Amende majorée : 375 € si paiement après 60 jours.
Et, plus encore si non-paiement.

Respecter son voisinage :
Il est nécessaire de penser à ses voisins en évitant de faire trop de bruit à partir de 22h (musique, cris …), en demandant à nos invités de ne pas klaxonner en partant de chez nous ….

Chaussée à Voie Centrale Banalisée, appelée aussi Chaucidou

Beaucoup d'entre vous se posent des questions :

À quoi cela sert ?
Comment et où roule-t-on ?

Une CVCB ou Chaucidou est une chaussée sans marquage axial dont les lignes de rive sont rapprochées de son axe formant ainsi une voie centrale bidirectionnelle et deux accotements appelés « Rives ». L'objectif de la chaucidou est de partager la route entre les différents usagers, d'améliorer les conditions de circulation des cyclistes et réduire la vitesse des automobilistes.

Sur une chaucidou on roule au milieu de la chaussée. Lorsque deux véhicules se croisent chacun se déplace sur la droite en vérifiant au préalable l'absence de cycliste ou piéton et se repositionne sur le milieu de la chaussée lorsque le croisement a eu lieu.

Lors de la présence de piétons ou cyclistes, le croisement avec un autre véhicule doit être réalisé sans mettre en danger ces derniers.

RAPPEL : Lors d'un dépassement d'un vélo, il faut laisser un espace d'1.50 m hors agglomération et 1m en agglomération, entre le véhicule et le cycliste.

Banquet des Aînés :

Le Banquet des Aînés aura lieu le samedi 09 octobre 2023, à la salle des Fêtes Philippe Aubin. Vous recevrez une invitation personnalisée dans vos boîtes aux lettres.

Nouveau !

Une nouvelle association vient d'être créée sur la commune :

La Compagnie Romanesque.

Promouvoir les livres, les auteurs à travers des interviews, des lectures d'extraits et différentes activités tels sont les buts de cette association.
Vous souhaitez intégrer l'association, contactez Aurélie au 06.68.29.30.62.

TRIBUNE

Parce qu'il paraît que la poésie adoucit les moeurs,
En cette rentrée, on laisse parler notre coeur.
L'autre choix, pour une autre voie,
C'est un peu comme un chantier, vers plus d'équité
Au Thuit de l'Oison, on aimerait plus de trait d'union, et moins de division.
Même si parfois on est un peu dans la rébellion,
Ce qu'on préfère, c'est la collaboration.
Alors, en cette rentrée, on fait encore un pas de côté,
Pour mieux vous écouter.
C'est notre façon à nous de vous respecter.
Respecter vos voix,
Même si parfois, on ploie,
Qu'on est un peu trop dans l'émoi…
Vous êtes le premier maillon de nos convictions.
Car d'un vase clos rien n'éclot,
Nous sommes pour le renouveau, même celui du château.
Avec nous, point d'oeillères, on préfère les glissières aux civières,
Et pour garantir notre altérité, pas de caméra de sécurité.
Vous avez un pouvoir inouï, un pouvoir qui embellit,
Grâce à lui, on se sent raffermi !
Ne vous laissez pas déposséder,
À la Cité, vous appartenez.
Venez nous rencontrer,
Et écrivons notre ode à la citoyenneté !

Mélanie, Denis, Magalie, Eric, Noémie
et tous les membres non élus de l'Autre Choix au Thuit de l'Oison restés fidèles au mouvement.

Z-GEN

ZGen :

Une Année d'Innovation et de Créativité Numérique !
L'association ZGen a connu une année exceptionnelle, marquée par des événements et des réalisations qui ont renforcé son engagement en faveur des nouvelles technologies et de la créativité numérique.

Voici un aperçu des moments forts et des réussites de l'année écoulée :

L'Escape Game sur l'intelligence artificielle, qui s'est déroulé les 29 et 30 octobre, a offert aux participants une expérience immersive où ils devaient résoudre des énigmes liées à l'IA pour s'échapper.

Le Technocom, qui a eu lieu du 15 au 22 février, a été un événement majeur de l'association. Toutefois, à partir de l'année prochaine, il laissera place à un «Festival du Numérique» innovant en 2024, offrant une expérience immersive à un public encore plus large.

La Fête de la Musique, célébrée le 21 juin, a été un moment fort de l'année pour ZGen. Le concert mettait en avant les artistes locaux Woody Mellor, Äponem et Hélium, proposant une soirée musicale en trois parties.

Ce concert a permis de promouvoir le talent artistique local et de créer une ambiance festive. La permanence du samedi après-midi a été un rendez-vous régulier pour les adhérents tout au long de l'année. Les bénévoles ont été présents pour offrir leur soutien, répondre aux questions et favoriser les échanges.

Parmi les investissements clés de l'année, ZGen a acquis la console PS5 en juillet, afin que les adhérents puissent en profiter dès la rentrée. Cette console de nouvelle génération offre des performances de pointe et une expérience de jeu immersive, ajoutant une nouvelle dimension de divertissement pour les membres de ZGen.

Le mini-fablab de ZGen s'est enrichi avec la mise en service de la CNC, venant compléter l'imprimante 3D et la découpeuse Vinyl déjà présentes. Cette extension a ouvert de nouvelles possibilités de création et d'innovation pour les membres de ZGen, renforçant ainsi l'aspect pratique et stimulant de l'association.

ZGen tient à exprimer sa profonde gratitude envers le conseil de gestion pour son organisation sans faille tout au long de l'année. Les bénévoles méritent également des remerciements particuliers pour leur dévouement et leur soutien inestimable. Leur contribution désintéressée a été essentielle pour mener à bien chaque projet et animer les activités de ZGen.

ZGen a également soutenu divers événements avec des structures locales. L'association a contribué à la sonorisation de l'événement caritatif «Bouger pour Milan», témoignant ainsi de son engagement envers la solidarité.
De plus, ZGen a collaboré avec la médiathèque pour organiser la projection du film documentaire «La part de rêve», en assurant l'installation technique et en facilitant une visioconférence avec les acteurs et actrices du film. Des ateliers Scratch ont été animés en partenariat avec la MAIF, offrant aux participants une initiation ludique à la programmation.
Par ailleurs, ZGen a apporté son soutien technique à la gestion des lumières de la Comédie de l'Oison et fourni aide et matériel au Comité des fêtes du Thuit Signol, renforçant ainsi les liens avec d'autres organisations locales.
ZGen invite chaleureusement tous ceux qui partagent sa passion pour les nouvelles technologies et la créativité numérique à s'impliquer en tant que bénévoles. L'assemblée générale de ZGen se tiendra le 25 août à 18h, offrant une occasion idéale de rencontrer l'équipe de ZGen, de s'engager et de découvrir comment vous pouvez contribuer en tant que bénévole. Ensemble, continuons à promouvoir les nouvelles technologies et la créativité numérique au sein de notre communauté. Rejoignez ZGen en tant que bénévole et contribuez à notre engagement en faveur de l'innovation et de l'inspiration numériques. Mail : contact@zgen.fr

Thuit-Dance :

Le 18 juin, Thuit-Dance a fêté les 10 ans de cours donnés par leur professeur Coralie à travers un spectacle retraçant ses années par ses différentes chorégraphies.
Environ 650 personnes sont venues voir les 75 danseurs sur les 2 horaires. Ce fût un moment convivial et chaleureux accompagné par Monsieur Le Maire.
On vous donne rendez-vous au Forum des Associations le 9 septembre. La reprise des cours sera le 11 septembre à partir de 17h30.
Pour toutes informations :
mail : thuitdance@gmail.com
ou tél 07.86.53.75.25 ou sur Facebook ThuitDance

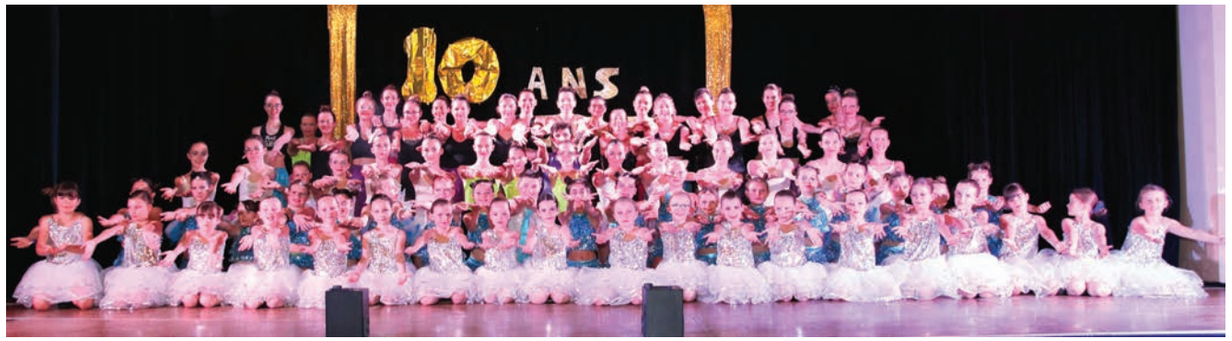

Le Comité de Jumelage

La visite chez nos amis Allemands du jeudi 18 au dimanche 21 mai 2023 a été un grand succès.
À cette occasion, un panneau métallique « Le Thuit de l'Oison » offert par Monsieur Guilloteau de la Société CMT NOVAT a été remis à nos amis allemands.

Le Comité des Fêtes du Thuit-Signol

Samedi 21 octobre
à la Salle des Fêtes
Philippe AUBIN

Il n'y a jamais de hasard : que cinq personnages puissent au même moment être au paroxysme de leur culot… aucun doute, c'était écrit !
Pêle-mêle dans ce chaudron bouillonnant… un imitateur vedette obligé de fuir à l'étranger de peur des représailles de certains politiciens qu'il a massacrés pendant les présidentielles… une artiste peintre fantasque qui vit dans son parking pour se protéger des ondes électromagnétiques… un lunaire dépressif qui paye son logement en nature, c'est à dire en posant nu… un expert-comptable diabolique qui s'est fait passer pour mort avant de ressusciter la bouche en fleur… et une jeune architecte délurée qui préfère démolir plutôt que construire…
Un couvercle sur tous ces ingrédients qu'on laisse mijoter… jusqu'à ce que tout finisse par exploser… De rires !
Du même auteur : Tout Bascule, Dévorez-moi, Presse Pipole, Pourquoi moi ?! La symphonie des faux-culs, La croisière s'éclate, Le bouffon du Président, Une chance insolente.

Le Comité des Fêtes du Thuit-Simer

Fête de la Musique

Une soirée mémorable à la Fête de la Musique 2023

Le vendredi 21 juin dernier, c'est sur l'espace vert devant la mairie du Thuit de l'Oison que s'est déroulée la Fête de la Musique, orchestrée de main de maître par l'association ZGen et le Comité des fêtes du Thuit-Signol. Cette édition a marqué les esprits en offrant aux habitants une soirée inoubliable, placée sous le signe de la musique et de la convivialité.

Grâce au soutien financier de la commune via la commission Loisirs et Culture, l'événement a pu accueillir les artistes et les visiteurs dans d'excellentes conditions. La Municipalité du Thuit de l'Oison a pleinement compris l'importance de cet événement annuel et a soutenu sa réalisation avec enthousiasme.

Un sincère remerciement est adressé aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de l'événement. Leur travail acharné en coulisses, leur dévouement et leur passion ont contribué à créer une ambiance chaleureuse et accueillante tout au long de la soirée. Sans leur précieuse aide, cet événement n'aurait pas pu avoir lieu.

Par ailleurs, la Fête de la Musique n'aurait pas été complète sans la participation active de plusieurs partenaires locaux. Pizza-Sympa, le restaurant «Au jardin d'Esta» et la «Pâte à Thuit» ont généreusement contribué à la restauration de l'événement en proposant leurs délicieuses spécialités culinaires. Leur soutien et leur collaboration ont été essentiels pour satisfaire les hôtes affamés et rendre la soirée encore plus agréable.

En conclusion, la Fête de la Musique 2023 organisée par ZGen et le Comité des fêtes du Thuit-Signol a été une véritable réussite. La scène installée sur l'espace vert devant la mairie a été le lieu de rendez-vous des passionnés de musique.

Enfin, nous sommes ravis d'annoncer que la prochaine édition de la Fête de la Musique aura lieu le vendredi 21 juin 2024. Nous vous donnons rendez-vous pour une soirée encore plus mémorable, où la musique résonnera de nouveau au Thuit de l'Oison.

Restez à l'affût des prochaines annonces pour découvrir la programmation de cette édition à ne pas manquer.

Les actualités du Comité des Fêtes du Thuit-Anger

Lors de l'Assemblée Générale du 23 janvier 2023, les membres du bureau ont été reconduits dans leurs fonctions 3 nouveaux membres : Carole, Monica et Bruno.
Au cours de la SOIREE CABARET du 11 février, ce sont 200 personnes enthousiastes qui ont applaudi la troupe BM Cie et qui ont apprécié l'excellent repas servi par les membres du CDF. Dans une ambiance chaleureuse, les danseurs ont ensuite occupé la piste jusqu'à 2 h du matin.
Les festivités se sont poursuivies le premier week-end de juin avec :
FÊTE DES VOISINS où environ 30 familles étaient présentes.
FÊTE DU VILLAGE les samedi et dimanche, animée par un concours de coinchée, de boules, repas sous la tente. Belle affluence et enthousiasme pour applaudir le magnifique feu d'artifice, précédé de la retraite aux flambeaux toujours appréciée des enfants.
Dimanche matin, la présence de voitures anciennes n'a pas attiré le public espéré. Fort heureusement, la traditionnelle randonnée pédestre a profité d'une météo très favorable et rassemblé une cinquante de personnes qui a repris des forces grâce au barbecue.

ACTIVITÉS À VENIR
. COCHON GRILLE le dimanche **10 septembre** au Campanile
. FOIRE A TOUT le dimanche **24 septembre** derrière l'ancienne mairie
. SOIREE DANSANTE avec repas le samedi **7 octobre** au Campanile

Retenez ces dates dès maintenant. Nous vous attendons nombreux

Du côté de la Médiathèque

Nous vous présenterons notre programmation culturelle pendant le Forum des Associations prévu le 9 septembre dans la salle des fêtes « Philippe Aubin ». Présents de 10h à 18h pour vous informer sur les modalités d'inscription et de prêt, une représentation de kamisibaï « Les trois petits cochons » grandeur nature sera proposée.

À l'occasion des 5 ans de la Médiathèque « Jean d'Ormesson », une semaine anniversaire est prévue du 23 au 30 septembre. Elle sera tournée vers le nouveau service : les jeux de société.

Dès le 3 octobre, chaque famille inscrite à la Médiathèque pourra se voir prêter un jeu de société de son choix pour une durée d'un mois.
300 jeux vous attendront sur les mobiliers spécialement acquis.

Programme des festivités
Samedi 23 septembre : 11h30 Inauguration de la semaine des festivités, suivie du verre de l'amitié.
14h00-15h00 Préparation collective pour une danse de swing en partenariat avec l'association Harlem Swing Society
15h00-18h00 Concert de Wilfer
16h00 Goûter organisé par le Comité des fêtes
18h30-19h30 Spectacle de magie de proximité proposé par Philippe et Christophe
Dimanche 24 septembre : Journée « Jeux en bois » sur la foire à tout de Thuit Anger
Mardi 26 septembre : à 9h30 et 14h30 Escape game « Cornebidouille » avec l'école primaire
Mercredi 27 septembre : de 16h00 à 18h00 : « Jeux de société » pour les enfants (à partir de 4 ans)
Vendredi 29 septembre : de 20h00 à 22h00 : Soirée « Jeux de société » pour les adultes afin que cette soirée soit plus conviviale, la Médiathèque préparera du thé et du café, participez en amenant un dessert à partager
Samedi 30 septembre : Conférence avec un créateur de jeu de société (sur réserve).

Un peu d'histoire !

Encore au Thuit-Simer pour une escapade dans le passé.
Le cadran solaire de l'église est daté de 1637 (époque Louis XIII – Richelieu), deux ans avant la révolte des nu-pieds de Normandie contre un nouvel impôt, qui sera réprimée très violemment par l'Officier Jean DE GASSION sur ordre du Cardinal.
À proximité, la grille de l'ancien château date de 1680 (époque Louis XIV). Celui actuellement en place date de la Restauration (Louis XVIII, Charles X – frère de Louis XVI) et fut modifié au second empire (Napoléon III). Si l'on remonte rapidement dans le temps, à l'époque du château originel, la famille seigneuriale est celle des CAMPION, en l'occurrence Mathieu CAMPION, juge commissaire en 1364 à l'échiquier de Normandie, une noblesse de robe donc différente de celle de l'épée. Pour nos villages, cette famille sera importante car les descendants seront aussi seigneurs de Thuit-Signol (Henri au Bosc Ferrey, et son frère Alexandre au château de Montpoignant). Nous sommes là à l'époque Louis XVIII-Louis XIV.
Continuons à décliner les siècles, avec un nouvel arrêt dans le temps. En 1791, M. de la BUNODIERE vend le château à M. Chrestien FUMECHON. Ce dernier vient aussi d'acheter le château de la Mésangère (actuellement en extraordinaire rénovation par les derniers propriétaires) et dont la grille d'accès vient de son château de FUMECHON situé à Thibouville dans l'Eure.
Un aparté sur l'actuel château de Thibouville, il fût acheté en résidence secondaire en 1976 par le médecin ORL Georges HOLLANDE dont nous connaissons le fils François, qui avec sa compagne Ségolène y séjournaient jusqu'en 1984 pendant leurs vacances.
Mais, revenons au château du Thuit-Simer. Comme ce fut souvent le cas au 19ème siècle, il aura un nouvel acquéreur, grand industriel ayant fait fortune comme manufacturier de draps à Elbeuf, Louis Robert FLAVIGNY né dans cette ville en 1741.

Nous sommes maintenant en 1785 et après la défaite de l'empire on cherche à reconstruire une armée efficace, la cavalerie surtout. On a créé des dépôts de remonte pour fournir aux régiments des chevaux en bon état. À Brionne, Louis Jean-Baptiste SEVAISTRE, capitaine de cavalerie, entre en conflit avec les habitants avec son dépôt de remonte de 200 chevaux accompagnés par des soldats dépendants du Régiment de chasseurs des Cévennes. Cet officier, ancien fabricant de draps, engagé récemment et monté très rapidement en grade grâce au Duc d'Elbeuf (le prince de Lambesc), va profiter de son appartenance à la famille FLAVIGNY et implantera son dépôt dans les dépendances du château existantes ou à réhabiliter, le surplus sera logé chez l'habitant et certainement dans la ferme de la famille BERMENT. Au château de la Mésangère, le dépôt sera celui du 3ème chasseur et à Elbeuf le 1er régiment de dragons de Lorraine. SEVAISTRE, arrêté comme suspect anti révolutionnaire en 1792, sera libéré grâce à l'intervention des habitants du village où il s'éteindra en 1828. La présence actuelle de l'étrier du Roumois et ce qui en a découlé comme les brillantes équipes de Horse Ball est certainement la continuité du dépôt de remonte.
Sous le second empire, des industriels rouennais vont agrandir le château puis viendront Maître NOYELLE, notaire à Elbeuf, et en 1958 M. COLLET dont la recrudescence occupe toujours les lieux scindés en plusieurs appartements. M. Nicolas SARAVAL, le petit-fils de M. COLLET anime la ferme écologique du MATHOU créée en 2002 où vivent différents animaux, ânes en particulier, chevaux, alpagas …

Les travaux d'été :

RD 85 : Des travaux de l'assainissement en traverse de la RD 85 ont permis de canaliser l'eau de la route vers le bassin. La chaussée a été également refaite.

Parvis de la Salle des Fêtes Philippe Aubin :
Remise en état des marches.

Forum des Associations :

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 09 septembre à la salle des fêtes Philippe Aubin de 10h00 à 18h00.
Découverte des Associations près de chez vous, démonstrations tout au long de la journée.
Inscriptions possibles auprès des Associations pour la saison 2023/2024.
La Médiathèque Jean d'Ormesson sera présente pour une représentation grandeur nature
réalisée par l'équipe de « Trois petits cochons »
de Kata Pap – Ed. Callicéphale

Agenda

Samedi 9 septembre
Salle des Fêtes Philippe Aubin :
Forum des Associations

Dimanche 10 septembre
Salle des fêtes Le Campanile : Repas champêtre organisé par le comité des fêtes de Thuit-Anger

Vendredi 15 septembre
Salle des Fêtes Jean de la Fontaine : La Nuit du tarot organisée par le Comité des Fêtes du Thuit-Simer

Dimanche 24 septembre
Au Thuit-Anger : Foire à tout organisée par le Comité des fêtes du Thuit-Anger

Samedi 7 octobre
Salle des Fêtes Le Campanile – Soirée dansante avec repas organisée par le Comité des Fêtes du Thuit-Anger

Dimanche 8 octobre
Salle des Fêtes Philippe Aubin – Tournoi de cartes organisé par Le Club de l'Amitié du Thuit-Signol

Dimanche 8 octobre
Centre bourg « Seconde édition de rétro anniversaire » des Belles de l'Oison

Samedi 14 octobre
Salle des Fêtes Philippe Aubin – Banquet des Aînés organisé par la Mairie

Samedi 21 octobre
Salle des Fêtes Philippe Aubin – Théâtre organisé par le Comité des Fêtes du Thuit-Signol

Samedi 4 novembre
Salle des Fêtes Philippe Aubin – Loto organisé par l'ATOP

Samedi 11 novembre
Salle des Fêtes Jean de la fontaine – Soirée dansante organisée par l'Association BTS

Samedi 18 novembre
Salle des fêtes Jean de la Fontaine – Soirée Beaujolais organisée par le Comité des fêtes du Thuit-Simer

Samedi 18 novembre
Salle des Fêtes le Campanile – Soirée dansante organisée par la Boule de Thuit-Anger

Samedi 25 novembre
Salle des fêtes Philippe Aubin – Soirée dansante organisée par l'ESVO

Samedi 25 et dimanche 26 novembre
Salle des Fêtes Le Campanile – Bourse aux jouets organisée par la Commission Loisirs, Culture et Sports

Coupe du Monde de Rugby

Vendredi 8 septembre
Salle des Fêtes le Campanile à 21 h 15
Retransmission du match : France – Nouvelle-Zélande

Jeudi 14 septembre
Salle des fêtes Philippe Aubin à 21 h 00
retransmission du match : France – Uruguay

Jeudi 21 septembre
Salle des Fêtes Philippe Aubin à 21 h 00
Retransmission du match : France – Namibie

Vendredi 6 octobre
Salle des Fêtes Philippe Aubin à 21 h
retransmission du match : France – Italie

Vendredi 27 octobre
Salle des Fêtes Philippe Aubin à 21 h
retransmission du match pour la 3ème place

Samedi 28 octobre
Salle des Fêtes Philippe Aubin à 21 h
retransmission de la finale

COUPE DU MONDE
RUGBY
FRANCE 2023

LA GAZETTE DU THUIT - n°28
Directeur de publication : Gilbert DOUBET Adresse : Mairie, Rue Henri de Campion 27370 LE THUIT DE L'OISON
Rédaction : Commission Communication.
Conception : IRS Imprimé à 1650 exemplaires par IRS imprimerie – Le Bosc Roger en Roumois Journal gratuit
Dépôt légal en cours